

## Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120 Napierville (Québec) JOJ 1L0

## **AVIS PUBLIC**

Objet : Intérêts sur comptes en souffrance

AVIS est donné qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la période d'abaissement des intérêts relative aux comptes en souffrance concernant les taxes municipales, décrétée en mars dernier de façon exceptionnelle en raison de la pandémie de COVID-19, prendra fin.

Les comptes en souffrance porteront donc intérêt au taux en vigueur, soit 12%, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville au <u>municipalité@napierville.ca</u> ou en composant le 450 245 7210.

Donné à Napierville, ce 19 août 2021

Julie Archambault Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 14h00, ce 19 août 2021 et publié dans le journal municipal « Informations municipales » édition du 19 août 2021.

DONNÉ à Napierville, ce dix-neuvième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt et un.

Julie Archambault Directrice générale et Secrétaire-trésorière